

Le label Clef verte,

au service de la gestion environnementale des hébergements touristiques

THOMAS SPINDLER

Responsable national du label Clef verte

[contact@laclefverte.org]

Fondée sur les principes fondamentaux d'un juste usage des ressources naturelles et de pratiques quotidiennes responsables pour préserver l'environnement, la Clef verte répond aux besoins d'une clientèle sensible à la protection de la nature d'une part, et de professionnels soucieux de concilier qualité d'offre de services et réduction des impacts environnementaux, d'autre part. Pour obtenir le label, le gestionnaire de l'établissement (hôtel, camping...) doit compléter une grille d'une centaine de critères, divisée en sept grands thèmes : la politique environnementale générale de son établissement, la sensibilisation à l'environnement des équipes professionnelles et de la clientèle, la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, les achats responsables (produits d'entretien et produits alimentaires) et, enfin, le cadre de vie intérieur et extérieur. Les critères d'attribution sont évolutifs et garantissent le maintien d'une gestion environnementale performante. Chaque année, le label est remis en cause, grâce au jury de renouvellement qui vise à noter les améliorations effectuées durant l'année écoulée et à tester la motivation de l'exploitant. Chaque établissement est visité par les auditeurs de la FEE, afin de garantir une bonne qualité environnementale, mais aussi d'apporter des conseils aux professionnels et de faire vivre les bonnes pratiques.

PROMOUVOIR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

Marketing touristique

L'objectif de la Clef verte, sa vocation première, est l'éducation à l'environnement ; elle est aussi devenue un outil de promotion touristique non négligeable. La demande est de plus en plus importante de la part d'un public averti, qui souhaite mettre en phase ses convictions et ses achats (et pas seulement des paniers de légumes bio !). Notons aussi la place de plus en plus importante que prennent les grandes et moyennes entreprises dans la notoriété des labels environnementaux ; en effet, leur politique de responsabilité sociale

implique parfois, à travers leur centrale d'achat ou les orientations de leurs comités d'entreprise, des choix portés vers des services labellisés ou certifiés par des critères environnementaux. Les pouvoirs publics, à travers les ministères chargés du Tourisme et de l'Environnement, de nombreuses collectivités territoriales et les chambres de commerce soutiennent par ailleurs fortement la Clef verte. L'idée est à la fois de réduire l'impact de l'industrie touristique, mais aussi de lui donner une valeur supplémentaire, d'améliorer son image, de l'inscrire dans la durabilité pour des territoires cherchant à se distinguer.

Il existe aujourd'hui de très nombreux labels et certifications dans le monde du tourisme, portés par des associations, des organismes parapublics, des entreprises privées... si bien qu'aujourd'hui, beaucoup ont du mal à s'y repérer. Cet état de fait est effectivement bien malheureux, car il contribue à une brouille généralisée, multiplie les démarches administratives inutiles, et disperse les énergies. Du reste, les différents labels environnementaux disposent du même référentiel à peu de choses près ; seules changent les modalités d'attribution, le type de suivi, la promotion auprès du grand public... ainsi que les tarifs pratiqués !

Démarche de progrès

La Clef verte vise tant les établissements ruraux que ceux situés en centre urbain, avec des grilles de critères adaptées. Il ne suffit pas d'être entouré d'une merveilleuse forêt ou de s'endormir le soir au doux chant des cigales ; un hôtel du centre-ville de Lyon peut être bien plus "écologique" qu'un camping champêtre ! Si l'on souhaite se lancer dans une réelle démarche de bonne gestion environnementale, des investissements réguliers sont nécessaires, sans être forcément importants. Ils dépendent à la fois des améliorations qui ont déjà pu être effectuées dans le fonctionnement de l'entreprise, mais aussi de la qualité et de l'ancienneté du bâti. Ces investissements sont bien souvent amortis sur de courtes durées ; néanmoins, dans une optique environnementale, une vision à moyen et long terme est requise. L'hôtellerie offre un service relativement simple, qui peut très facilement être rapproché du fonctionnement d'un foyer familial de grande dimension. La gestion environnementale, c'est prêter attention aux consommations, ne plus avoir recours à des produits chimiques, recourir au double vitrage qui permet de réduire les déperditions énergétiques, installer des mousseurs, des réducteurs de débits, favoriser les ampoules basse consommation... La Clef verte se veut pragmatique : il est important de prendre un établissement tel qu'il est, et de le faire progresser dans le cadre de ses possibilités. S'il ne faut pas perdre de vue l'idéal du "zéro impact", il est important de faire preuve d'un minimum de réalisme.

Dernier élément sur ce point : l'hôtelier n'est pas là pour brimer ou donner des leçons à ses hôtes. Il est tout à fait possible de communiquer positivement sur l'environnement sans culpabiliser le touriste à chaque instant. Tout est question de mesure, voire de subtilité, dans la manière de communiquer. Les labels sont aussi là pour apporter un support légitime afin d'ancrer le discours environnemental de l'hôtelier dans un socle crédible.

Hôtellerie urbaine, écologie urbaine

En milieu urbain, la réticence des instances protectrices du patrimoine, dont les architectes des Bâtiments de France (ABF), est un problème récurrent. Il est bien souvent impossible d'avoir recours à des installations renouvelables de type panneaux solaires thermiques, impossible de réaliser une rénovation thermique extérieure, impossible parfois de travailler sur les fenêtres pour installer du double ou triple vitrage. Pourtant les mentali-

tés changent, et l'on peut, sans utopisme exagéré, imaginer que le jour où la rénovation thermique du bâti urbain (bâtiments publics, privés, hôteliers) deviendra un sujet politique majeur pour les décideurs, tant nationaux que locaux, de nombreuses frontières seront amenées à bouger. L'augmentation programmée des prix de l'énergie conduira à de nécessaires évolutions. Nos villes n'ont jamais été figées.

L'hôtellerie urbaine est aussi confrontée à un véritable problème de place, en particulier pour ce qui est du tri des déchets. Dans certaines situations, les locaux traditionnellement réservés au stockage des ordures ne sont pas adaptés aux exigences du tri sélectif. La débrouille, les efforts pratiques, sont les chemins à explorer ; il n'existe aucune solution globale à des problématiques qui sont toutes différentes et sensibles. Dans l'hôtellerie, il suffit souvent d'une personne très motivée au sein de l'établissement pour que de grandes choses soient réalisées.

Pour en revenir à la Clef verte (nous pourrions évoquer l'ensemble des démarches de labellisation comparables), ce type de label, ce type d'affichage doit permettre à l'hôtelier de réduire sa dépendance vis-à-vis des fluctuations tarifaires de l'énergie qui impactent tous ses autres achats (eau, produits...). Cela doit aussi lui permettre de peser à terme sur les décideurs politiques, en tant que membre d'un réseau engagé.

LE LABEL CLEF VERTE

Comme toute secteur économique, le tourisme a un impact non négligeable sur l'environnement et les ressources naturelles. 291 millions de nuitées ont été enregistrées en France en 2009 par le ministère chargé du Tourisme ; 291 millions de douches, presque autant de draps et de serviettes à laver, une production de déchets et une consommation d'énergie considérables... C'est à partir de ce constat qu'a été créée la Clef verte, aujourd'hui premier label international qualifiant tous les types d'hébergement touristique : campings, hôtels, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, auberges de jeunesse... Le label est porté par une association internationale, la Fondation pour l'éducation à l'environnement, dont le siège se situe au Danemark. L'objet social de cette association est l'éducation à l'environnement, déployé à travers différents programmes de labellisation et d'accompagnement de tous publics dans des démarches environnementales. La FEE, présente dans plus de 60 pays, porte plusieurs programmes internationaux, tels le Pavillon Bleu, Éco-école, ou encore la Clef verte.

La Clef verte a été créée en 1994 au Danemark par la fédération hôtelière Horesta et l'antenne danoise de la FEE. Elle a été adaptée en 1998 aux campings français par la FEE

France, en concertation tout d'abord avec la Fédération des campings naturistes, la plus proche, à cette époque, des questions environnementales, puis avec la FNHPA (Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air). Au vu de son développement et du succès rencontré, le label s'est étendu en 2005 aux hôtels, également en partenariat avec les professionnels (Umih – Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), puis aux gîtes et chambres d'hôtes en 2007, aux résidences de tourisme et auberges de jeunesse en 2010. Il sera étendu aux restaurants en 2012. La Clef verte s'est étendue progressivement à l'ensemble des catégories d'hébergements touristiques afin de répondre à la demande des professionnels et des pouvoirs publics. La FEE a l'ambition, dans le cadre de son objet social, de promouvoir l'éducation à l'environnement et les bonnes pratiques écologiques dans l'ensemble du secteur touristique, en ville comme à la campagne. En France, près de 650 établissements ont aujourd'hui obtenu le label ; ils sont plus de 2 000 dans le monde. La Clef verte s'autofinance en bonne partie grâce aux cotisations de ses membres, mais vit aussi de subventions publiques et de partenariats contractés avec des entreprises privées qui travaillent et ont une réelle implication dans le domaine de l'environnement.

REPENSER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Au-delà de la gestion environnementale, un problème de taille se pose pour ce qui est de la durabilité du tourisme. Le tourisme urbain, et le tourisme en général, sont aujourd'hui confrontés à une dépendance de plus en plus flagrante au transport aérien. Dans une perspective environnementale, il est indispensable de réduire de façon significative cette dépendance. Face aux critiques que peuvent susciter une telle prise de position, nous pouvons répondre que ne prend pas l'avion qui veut. Il n'est donc pas juste de dire qu'une réduction du trafic aérien priverait l'humanité tout entière d'un moyen bon marché de voyager vite et bien. Réduire le transport aérien, ce n'est pas priver l'humanité d'un droit inaliénable ; l'humanité qui s'est d'ailleurs construite d'enrichissements et d'échanges transfrontaliers, sans pour autant prendre l'avion. Par ailleurs, et c'est là le point le plus important, ce trafic est irrémédiablement lié au prix du baril de pétrole et à d'autres paramètres difficilement maîtrisables. Il apparaît alors dangereux de fonder une part importante de notre économie touristique sur l'apport des touristes intercontinentaux. On peut craindre, en cas de flambée des prix du pétrole (ou de volcans islandais récalcitrants), qu'un jour les touristes chinois, japonais, russes ou américains ne puissent plus se payer de voyages sous nos pittoresques latitudes.

La diversification des activités touristiques et une relocalisation géographique des cibles de clientèles sont donc une piste sérieuse, à explorer dès à présent par les professionnels du tourisme. Si l'on examine le bilan carbone de l'industrie touristique française, il est clair que c'est l'impact du transport aérien qui est le plus important (par rapport aux autres transports, à la construction, à l'alimentation...). Fermer les yeux sur cet état de fait, sous prétexte que le tourisme international est aujourd'hui une des ressources principales de revenu pour les hôteliers, ne saurait être une attitude responsable et surtout viable sur le long terme. Il convient d'envisager l'activité économique dans un cadre temporel élargi, et d'abandonner le "courtermisme".

Toutefois, quel que soit le référentiel, il n'est pour le moment pas question d'y intégrer un critère lié à la provenance géographique des clientèles. Les labels environnementaux se veulent de simples outils de gestion et de mise en relation entre une offre et une demande "écologique". Les gestionnaires d'établissements ayant obtenu la Clef verte n'en sont pas moins à l'avant-garde des pratiques et, pour certains d'entre eux, de la philosophie à adopter. Un tourisme urbain durable ne pourra se construire qu'à travers les expériences d'exception et d'excellence que les labels permettent de valoriser.



Idéalement, la recherche d'unité entre les différentes procédures de labellisation devrait constituer pour tous un objectif important ; la dislocation actuelle n'aide pas à rendre visible ce type de démarche. Que nous soyons Clef verte, Écolabel européen, Green Globe, Écogîtes, Gîtes Panda, Hôtels au Naturel... nous visons tous un même but : réduire l'impact de l'hébergement touristique sur l'environnement. Sans pour autant croire qu'un tel rapprochement soit aujourd'hui possible, la mise en place d'un réel dialogue apparaît plus que souhaitable, dans l'intérêt de tous. Comme pour d'autres domaines économiques, un travail considérable reste à fournir pour "écologiser" les pratiques hôtelières. C'est un défi passionnant. ○